



JUSTICE EN LANGUES OFFICIELLES – LE BULLETIN

ACCÈS • SERVICES • COMMUNAUTÉS • FORMATION

N° 12 | JUIN 2015

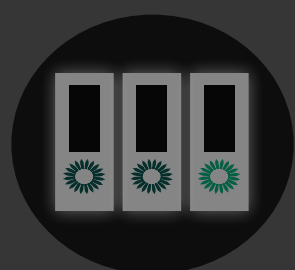
DANS CE NUMÉRO

Les services en français dans
le domaine de la justice :
le modèle de l'Ontario

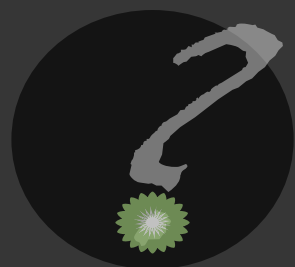
Capsule 41 : rencontrez
Marie-Josée Poirier

L'établissement de guichets
d'information juridique :
deux centres sont inaugurés

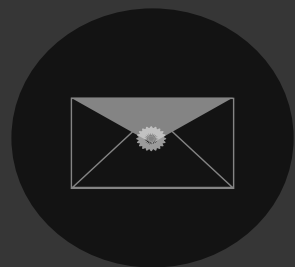




Projets financés



JeuLO



Comment nous contacter



Mot de bienvenue

L'année 2015 est une année de célébrations pour les francophones de l'Ontario. En effet, on souligne le 400^e anniversaire de la présence française en Ontario, le 40^e anniversaire du drapeau franco-ontarien, le 5^e anniversaire du Jour des Franco-Ontariens, ainsi que le 10^e anniversaire du début de l'exercice de planification stratégique pour le développement des services en français dans le domaine de la justice en Ontario.

Dans ce numéro, nous vous présentons un entretien avec Sabine Derbier, coordonnatrice des services en français des ministères du secteur de la justice de l'Ontario, au sujet des progrès réalisés dans ce domaine au cours des dix dernières années. Nous

vous proposons également une mise à jour à propos des guichets d'information juridique, ainsi qu'un coup d'œil sur quelques projets financés.

La Capsule 41 vous permettra de faire la connaissance de Marie-Josée Poirier, avocate et coordonnatrice responsable de la mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* au sein de la Section de la famille, des enfants et des adolescents du ministère de la Justice du Canada.

N'oubliez pas le JeuLO : il concerne le drapeau franco-ontarien!

Bonne lecture!

L'Équipe Justice en langues officielles

LES SERVICES EN FRANÇAIS DANS LE DOMAINE DE LA JUSTICE : LE MODÈLE DE L'ONTARIO

Il y a dix ans, l'Ontario entamait un exercice de planification stratégique pour le développement des services en français dans le domaine de la justice. Sabine Derbier, coordonnatrice des services en français du ministère de la Procureure générale et du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels de l'Ontario, a accepté de nous accorder un entretien au sujet de cette initiative novatrice.

Sabine, pouvez-vous nous expliquer comment a commencé votre processus de planification stratégique?

En 2005, le Bureau du coordonnateur des services en français (SEF), alors dirigé par Marcel Castonguay, souhaitait entreprendre cet exercice de taille. Il a donc invité Linda Cardinal, titulaire de la Chaire de recherche sur la francophonie et les politiques publiques (CRFPP) de l'Université d'Ottawa, à réaliser un état des lieux. L'étude a brossé un portrait très clair des SEF dans le domaine de la justice en Ontario. Quelques mois après sa parution, les résultats de la recherche ont été validés dans le cadre de la Réunion des intervenantes et intervenants francophones, une consultation auprès d'une centaine d'acteurs communautaires et de représentants gouvernementaux rassemblés à Toronto.

Les principes directeurs et les enjeux prioritaires qui en sont ressortis ont été intégrés au premier *Plan stratégique pour le développement des services en français dans le domaine de la justice en Ontario*, publié en 2006. Celui-ci a reçu un appui important de la part des deux sous-ministres du secteur de la justice de l'Ontario, de même que des membres du comité mis sur pied pour encadrer l'exercice.

Dès lors, ce processus a été reconnu comme étant une meilleure pratique au sein de la fonction publique de l'Ontario.

Pouvez-vous nous parler un peu de la Réunion des intervenantes et intervenants francophones?

Cette réunion a lieu tous les ans depuis 2003. Il s'agit d'un forum rassemblant les intervenants et les gestionnaires du secteur de la justice qui vise à identifier des priorités et des meilleures pratiques, ainsi qu'à créer un espace de collaboration pour l'élaboration de différentes initiatives en lien avec le *Plan stratégique*.

Étant devenue un mécanisme de consultation, la Réunion des intervenantes et intervenants francophones permet aussi aux gestionnaires de présenter leurs plans opérationnels et les progrès réalisés, qui sont ensuite validés par les intervenants communautaires. Notre planification stratégique se fait en étroite collaboration avec la Coalition des intervenantes et intervenants francophones en justice.

Qui fait partie de la Coalition?

La Coalition est composée d'Action ontarienne contre la violence faite aux femmes, de l'Association des juristes

d'expression française de l'Ontario, de l'Association française des municipalités de l'Ontario, de la Fédération des aînés et des retraités francophones de l'Ontario et de la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne.

Une étude a révélé que cette coalition constituait une innovation sociale au sein de la francophonie canadienne. Réalisée par l'Alliance de recherche (ARUC) *Les savoirs de la gouvernance communautaire* de l'Université d'Ottawa, celle-ci précise notamment que, bien qu'elle soit « caractérisée par une gouvernance communautaire informelle reposant sur la collégialité et l'expertise de certains individus, la Coalition s'insère aussi dans des rapports de gouvernance publique en réussissant à devenir un lieu de reddition de compte quasi formel pour le milieu des [SEF] dans le secteur de la justice¹ ».

La Coalition a contribué à la formalisation d'un mécanisme de consultation et de participation dans le cadre de la planification stratégique et joue un rôle déterminant au niveau de la croissance de l'offre active de SEF dans le secteur de la justice en Ontario.

¹ Linda Cardinal, Marie-Ève Levert, Danielle Manton et Sonia Ouellet, *La Coalition des intervenantes et intervenants francophones en justice : une innovation communautaire pour accroître l'offre de services en français en Ontario*, Ottawa, Alliance de recherche *Les savoirs de la gouvernance communautaire*, Université d'Ottawa, 2013, p. 1.

Comment qualifieriez-vous la relation de travail qui s'est installée entre les gestionnaires et les intervenants communautaires?

L'an dernier, lors de la Réunion des intervenantes et intervenants francophones, nous avons sondé les participants afin d'analyser les impacts de cette collaboration communauté-gouvernement.

La rétroaction des organismes communautaires a révélé que le partage de l'expertise et des ressources permet de consolider les forces de chacun et qu'il sert de catalyseur pour faire avancer les dossiers. De plus, la collaboration entre les organismes se fait maintenant de façon naturelle.

Quant aux gestionnaires, ils s'estiment privilégiés d'avoir accès aux conseils d'experts de la communauté à toutes les étapes de la planification et de la mise en œuvre de SEF. Ils peuvent ainsi mieux satisfaire aux besoins des différents groupes ciblés au sein de la communauté francophone.

Cette approche est désormais ancrée dans la culture des ministères du secteur de la justice en Ontario. Après deux plans stratégiques, s'échelonnant de 2006 à 2010 et de 2011 à 2015, nous savons que le fait d'impliquer les inter-

Source : Anik Sauvé

« Cette approche est désormais ancrée dans la culture des ministères du secteur de la justice en Ontario. »

venants communautaires et de les consulter régulièrement nous aide à mieux définir les modèles de services requis pour combler les besoins réels et actuels de la communauté.

Votre second plan stratégique se termine cette année. Quelles sont les prochaines étapes prévues pour le développement des SEF?

Nous examinons actuellement cette question en collaboration avec les membres de la Coalition. Bien que nous n'ayons pas encore déterminé la forme que prendra la

prochaine phase de notre exercice de planification stratégique, ce que nous savons d'ores et déjà, c'est que l'initiative est devenue une pratique continue et qu'elle est soutenue par la haute gestion. Lors de la Réunion des intervenantes et intervenants francophones tenue en février 2015, la procureure générale de l'Ontario, Madeleine Meilleur, a souligné son appui à l'évolution des SEF au sein de notre secteur tout en mentionnant l'importance d'être innovateur et des leaders dans nos domaines. Nous continuerons de

nous assurer que les SEF seront intégrés de façon systématique et permanente dans les mécanismes de reddition de compte du secteur de la justice.

Sabine, merci de nous avoir accordé cet entretien.



Sabine Derbier

Sabine.Derbier@ontario.ca

Téléphone : 416-326-4056

Étude de l'ARUC : La Coalition des intervenantes et intervenants francophones en justice : une innovation communautaire pour accroître l'offre de services en français en Ontario



Plan stratégique pour le développement des services en français dans le domaine de la justice en Ontario (2011-2015) (n'est pas disponible en ligne)



Consultation lors de la Réunion des intervenantes et intervenants francophones



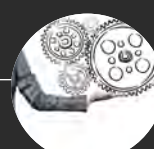
Étude de la CRFPP : État des lieux sur le développement des services en français dans le domaine de la justice en Ontario



2015
2014
2013
2012
2011
2010
2009
2008
2007
2006
2005
2004
2003



Rapport Rouleau-LeVay : Accès à la justice en français



Étude de la CRFPP : De la théorie à la pratique : Les mécanismes d'offre de services en français dans le domaine de la justice en Ontario



Plan stratégique pour le développement des services en français dans le domaine de la justice en Ontario (2006-2010)



Création de l'Institut de développement professionnel en langue française

Capsule 41

Dans chaque édition du Bulletin, la Capsule 41 présente un responsable de la mise en œuvre de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles au sein du ministère de la Justice du Canada.

Dans ce numéro, nous vous présentons Marie-Josée Poirier, avocate à la Section de la famille, des enfants et des adolescents, qui est très active au sein du Réseau 41 à titre de coordonnatrice de politiques.



Source : Anik Sauvé

Marie-Josée Poirier, avocate à la Section de la famille, des enfants et des adolescents et coordonnatrice de politiques.

« Mon rôle, en tant que coordonnatrice 41, me permet d'aider ces intervenants à promouvoir l'accès à la justice dans les deux langues officielles. »

Coordonnatrice 41

Marie-Josée travaille avec les provinces et les territoires afin de permettre aux services provinciaux des aliments pour enfant d'offrir des services dans les deux langues officielles aux parents séparés ou divorcés. Pour ce faire, elle rencontre des intervenants en droit de la famille œuvrant auprès des familles vivant une séparation ou un divorce. « Mon rôle, en tant que coordonnatrice 41, me permet d'aider ces intervenants à promouvoir l'accès à la justice dans les deux langues officielles ».

Le saviez-vous ?

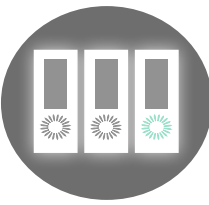
Marie-Josée est une personne très engagée tant sur le plan communautaire que juridique. Elle s'implique dans les services offerts aux enfants et aux adolescents en difficulté et trouve toujours du temps à accorder à son barreau local.



Marie-Josée Poirier

Téléphone : 613-941-2340

Marie-Josée.Poirier@justice.gc.ca



COUP D'ŒIL

sur quelques projets financés par le ministère de la Justice du Canada dans le cadre de la *Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018: éducation, immigration, communautés*



> Accès à la justice en français pour les jeunes immigrants et immigrantes francophones

L'organisme [La Passerelle - Intégration et développement économique](#) élaborera la seconde phase de son projet d'accès à la justice en français visant à sensibiliser les jeunes immigrants et immigrantes francophones et leurs parents au système de justice et de promouvoir les carrières en justice. Des activités promotionnelles et des outils culturellement adaptés seront mis au point, alors que des ateliers sur le système de justice seront offerts dans plusieurs villes du pays.



> Accès à la justice dans les deux langues officielles à Terre-Neuve-et-Labrador

[Public Legal Information Association of Newfoundland and Labrador](#), en partenariat avec la [Fédération des Francophones de Terre-Neuve et du Labrador](#), étudiera l'état de l'accès à la justice en français dans la province. Elles examineront les besoins particuliers des francophones et leurs connaissances des services juridiques et des ressources disponibles. Le projet souhaite encourager et faciliter l'exercice des droits linguistiques des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador.



> Institut de développement professionnel en langue française

Piloté par le [Bureau de la coordonnatrice des services en français](#) pour les ministères du secteur de la justice de l'Ontario, l'Institut de développement professionnel en langue française offrira à nouveau une formation annuelle d'une semaine en terminologie juridique française. La formation visera les procureurs de la Couronne, le personnel administratif, les avocats de l'aide juridique, les policiers, ainsi que les employés de certaines agences sociales qui traitent de questions liées aux victimes.

INFORMATIF PANCANADIEN
ACCESSIBLE INTUITIF
ERGONOMIQUE PERFORMANT
FRANCOPHONE MOBILE

 **CliquezJustice.ca**
fait peau neuve!



Aimez-nous
sur Facebook!

L'ÉTABLISSEMENT DE GUICHETS D'INFORMATION JURIDIQUE : deux centres sont inaugurés

Dans le *dernier numéro du Bulletin*, nous avons présenté une nouvelle approche visant à offrir des services d'information juridique, de soutien et d'aiguillage aux minorités francophones et anglophones : les guichets d'information juridique. Voici les centres d'Halifax et d'Ottawa, qui ont récemment été inaugurés.

Halifax Ottawa

Le centre Accès Justice Access a été inauguré le 21 novembre 2014, à l'occasion du 20^e anniversaire de l'Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse. Celui-ci offre un service d'information et d'orientation juridiques dans les deux langues officielles, axé sur les besoins de la population acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse.



De gauche à droite : M^e Allan Damer, M^e Sacha Baharmand, M^e Réjean Aucoin et l'hon. J. Michael MacDonald, juge en chef de la Nouvelle-Écosse. Source : Marie-Claude Huot (*Le Courrier de la Nouvelle-Écosse*).



1663, rue Brunswick
Halifax (Nouvelle-Écosse), B3J 3Z6
Téléphone : 902-433-2085
info@ajefne.ns.ca
www.ajefne.ns.ca

Le Centre d'information juridique d'Ottawa a ouvert ses portes le 15 janvier 2015. Piloté par l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario, ce centre fournit des services gratuits d'information juridique et d'orientation aux résidents de la région d'Ottawa et des environs et ce, en français ou en anglais.



De gauche à droite : M^e François Baril, M^e Andrée Anne Martel, M^e Michel Francoeur, l'hon. Thomas A. Cromwell, juge à la Cour suprême du Canada, et l'hon. Madeleine Meilleur, Procureure générale de l'Ontario et ministre déléguée aux Affaires francophones. Source : Association des juristes d'expression française de l'Ontario.



1400-85, rue Albert
Ottawa (Ontario) K1P 6A4
Téléphone : 613-842-7462
info@centreinfojuridique.ca
www.centreinfojuridique.ca

Surveillez les prochains numéros du Bulletin pour des annonces au sujet d'autres guichets d'information juridique!

COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ACCÈS À LA JUSTICE DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES

La réunion annuelle du Comité consultatif sur l'accès à la justice dans les deux langues officielles a eu lieu à Ottawa, le 24 mars 2015.

Une quarantaine de représentants de groupes communautaires, d'associations de juristes d'expression française, de la communauté

juridique, d'universités et du gouvernement fédéral ont participé à la rencontre. Celle-ci a donné lieu à des échanges fructueux et à des pistes de réflexion sur les priorités et les besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LE RÔLE DU
COMITÉ CONSULTATIF,
VISITEZ NOTRE
SITE INTERNET!



Source : Mathieu Langlois

Une vidéo remporte un prix

Ne manquez pas la vidéo « Dis non à l'intimidation » pour laquelle l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario a remporté le prix Argent aux Mercury Excellence Awards, dans la catégorie Éducation/Information.



Vous voulez faire l'annonce d'un projet ou d'un événement dans le Bulletin? Écrivez-nous!

JeuLO



Que représentent les couleurs du drapeau franco-ontarien?
Cliquez sur le drapeau pour découvrir la réponse!

Source : Patrimoine canadien, « [La Francophonie - Le Canada et la francophonie canadienne](#) ».



JUSTICE EN LANGUES OFFICIELLES
Direction des langues officielles
Secteur du droit public
Ministère de la Justice Canada
Téléphone : 613-954-2998
Télécopieur : 613-954-3294

jelo@justice.gc.ca

www.justice.gc.ca/fra/sjc-csj/franc/justice/index.html